



Connaître - Protéger - Restaurer - Valoriser - Informer - Sensibiliser



# AAPPMA des Monédières

## *Bilan d'activités de l'association pour l'année 2017*

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Monédières

Mairie 19800 CORREZE

[www.pechemonedieres.fr](http://www.pechemonedieres.fr) – [peche.monedieres@gmail.com](mailto:peche.monedieres@gmail.com)





# **ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE** **"La Truite des Monédières"**

## **PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION**

- **Nom de l'association** : « *La Truite des Monédières* »
- **Siège social** : Mairie 19800 CORREZE
- **Date de création** : 16/01/2013
- **Territoire de Gestion** :
  - Tout le bassin versant de la Corrèze en amont de l'usine hydroélectrique de Bar
  - La Montane et ses affluents en amont des cascades de Gimel
  - La Douyge et la Menaude.

La carte détaillée est présentée sur la page suivante

- **Communes concernées** :
  - BAR
  - BEAUMONT
  - BONNEFOND
  - CHAUMEIL
  - CORREZE
  - EYREIN
  - GIMEL LES CASCADES
  - GOURDON-MURAT
  - GRANSAIGNE
  - MEYRIGNAC L'EGLISE
  - ORLIAC DE BAR
  - PRADINES
  - SAINT-AUGUSTIN
  - SAINT-PRIEST DE GIMEL
  - SAINT-YRIEIX LE DEJALAT
  - SARRAN
  - VITRAC SUR MONTANE

- **Conseil d'administration** :

La liste détaillée est présentée sur les pages suivantes.

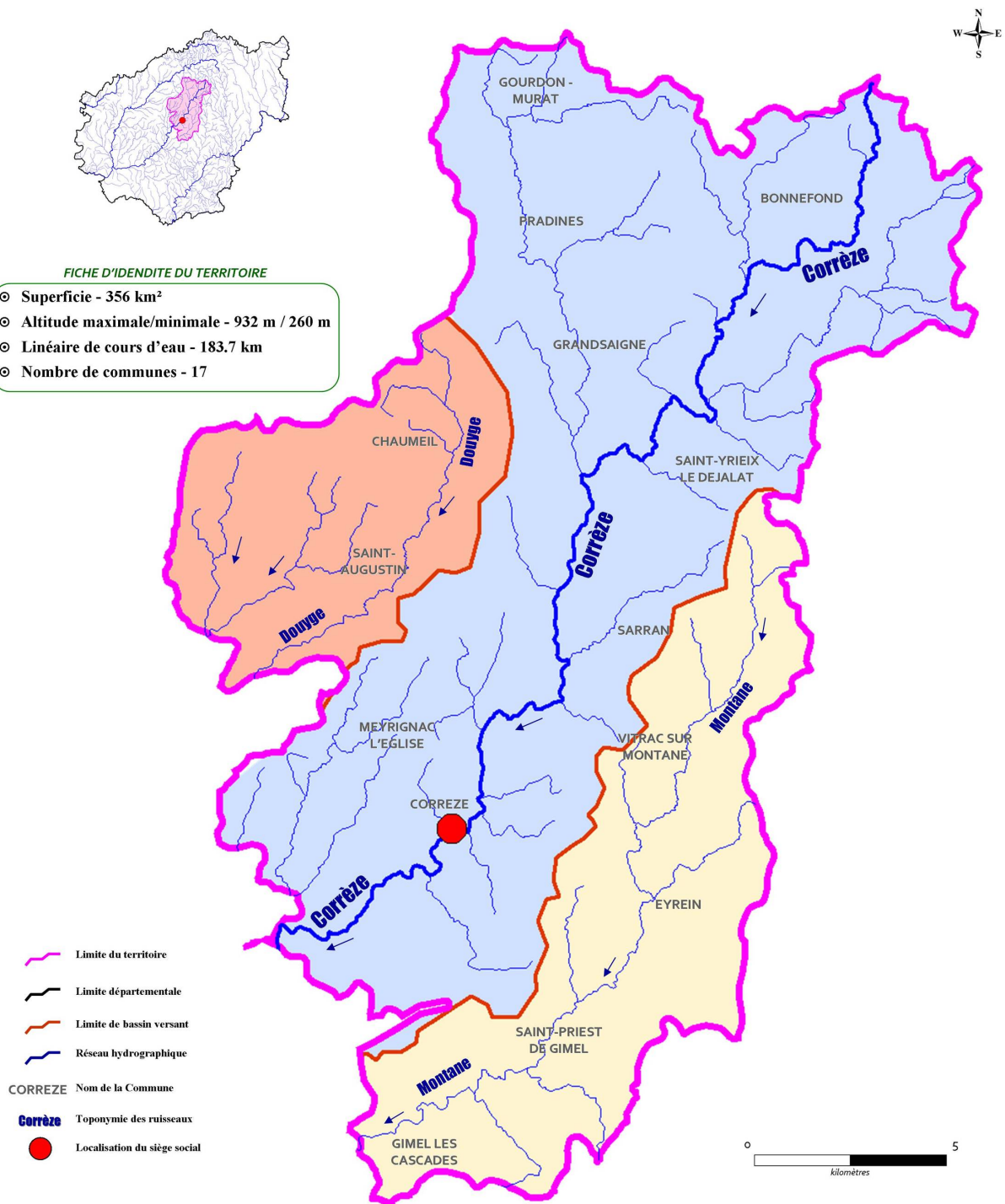


# Carte du territoire de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"



## FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

- ⊙ Superficie - 356 km<sup>2</sup>
- ⊙ Altitude maximale/minimale - 932 m / 260 m
- ⊙ Linéaire de cours d'eau - 183,7 km
- ⊙ Nombre de communes - 17



### La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique  
Mairie - 19800 CORREZE  
Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappma.correze;jimdo.com>



# Conseil d'administration de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"

## Président



**Marc BOUVARD**  
6, rue de Ribière Soubrane  
19300 ST YRIEIX LE DEJALAT  
07.82.44.19.52  
bouvard.marc@gmail.com

## Vice-Président



**Mathieu CASADO**  
Le Chazalnoël  
19300 GRANDSAIGNE  
05.55.93.38.70

## Trésorier



**Bernard CHABRIER**  
7 rue du Pracot  
19800 EYREIN  
06.70.56.24.71  
chabrierie.bernard@neuf.fr

## Secrétaire



**Stéphane PETITJEAN**  
4, route du Puy  
19800 SARRAN  
06.82.49.43.12  
petitjean\_ste@yahoo.fr

## Trésorier - adjoind



**Emmanuel MICHEL**  
Maison Noble - Le Bourg  
19800 GIMEL  
06.87.87.71.35  
manupecheurcorrezien@gmail.com  
emmanuel.michel@dgfip.finances.gouv.fr

## Secrétaire - adjoind



**Josiane BOUVARD**  
6, rue de Ribière Soubrane  
19300 ST YRIEIX LE DEJALAT  
06.37.24.42.13  
josiane19300@live.fr



## Administrateur



**Christian BRUGNEAUX**  
Boussac  
19390 ORLIAC DE BAR  
05.55.21.37.66

## Administrateur



**Pierre CHARTIER**  
Le Bourg - Rue Robert Monédières  
19390 CHAUMEIL  
05.55.26.20.03

## Administrateur



**Jean-Marc DUFOUT**  
Lacombe  
19100 BRIVE LA GAILLARDE  
06.78.00.68.41  
jmdufourt@orange.fr

## Administrateur



**Sylvie FERREIRA DE ALMEIDA**  
Avenue de la gare  
19800 CORREZE  
06.14.39.92.98  
guivie19@orange.fr

## Administrateur



**Roland LAURENT**  
6, rue des Genêts  
19300 EGLETONS  
06.86.20.74.42  
roland.laurent0784@orange.fr

## Administrateur



**Christian MARAVAL**  
32, avenue Jouhandeau  
19360 MALEMORT  
06.82.11.76.28  
maraval.christian@orange.fr

## Administrateur



**Jean-Paul TAMISIER**  
Puylaporte  
19100 BRIVE LA GAILLARDE  
06.15.10.78.76  
tamisier.jp@gmail.com

## Garde nêche particulier



**Guillaume ALTIERI**  
Avenue de la gare  
19800 CORREZE  
06.86.74.71.52  
guivie19@orange.fr

## Garde nêche particulier



**Gaëtan PELLETIER**  
1 bis, avenue du colonel Monteil  
19000 TULLE  
06.82.08.78.20  
gaetan.pelletier534@orange.fr

Conformément aux statuts de l'AAPPMA les gardes particulier sde l'association ne peuvent être élu au conseil d'administration. M. Guillaume ALTIERI et M. Gaëtan PELLETIER n'en font donc pas partie.

### La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com - Site : http://aappma.correze.jimdo.com





# PROTECTION ET GESTION DU MILIEU AQUATIQUE



## TRAVAUX PISCICOLES

### ► Restauration de la continuité écologique

Pas de chantier réalisé en 2017

### ► Restauration de l'habitat piscicole

L'AAPPMA a réalisé un chantier de création de frayères sur le ruisseau du Mazaleyrat à Pradines le 13 Novembre 2017. 2 mètres cubes de graviers ont été introduits dans le ruisseau. Les frayères ont été colonisées immédiatement, mais les crues de Décembre 2017 et janvier 2018 ont fait partir l'ensemble des graviers.







## CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES

### ► Pêches électriques

Aucune pêche électrique n'a été réalisée en 2017.

### ► Sondes de température

Afin de mieux connaître le fonctionnement des cours d'eau, l'AAPPMA dispose depuis 2009 de plusieurs enregistreurs de température de type iBCod.

Les enregistrements sont réalisés à pas de temps horaire avec une précision de 0,1°C. Les premiers enregistrements ont été obtenus à partir de novembre 2009. Ils sont relevés tous les six mois. Ceux-ci permettent le calcul de niveau typologique théorique et de déterminer les dates d'émergence des alevins de truite commune. Plusieurs stations sont suivies : la Corrèze à Corrèze, la Corrèze au pont de Combesserre, la Dadalouze à Commerly, le ruisseau du Chazalviel à Saint-Yrieix le Déjalat et la Montane à Sarran.



### ► Suivis de frayères



Un suivi partiel des frayères sur la Montane est réalisé depuis 2008. Des passages quotidiens sont réalisés, avec recensement du nombre de géniteurs présents etc. Des vidéos subaquatiques ont été réalisées en 2017



## SURVEILLANCE DES MILIEUX AQUATIQUES

### ► Garderie

Depuis 2013, l'AAPPMA dispose d'un garde particulier, M. Guillaume ALTIERI.

En 2014, notre AAPPMA a agréé un second garde particulier en la personne de M. Gaëtan PELLETIER. Cette personne intervient sur le territoire de l'AAPPMA où elle détient des baux de pêche.

Notons que nos deux gardes particuliers sont également assermentés sur le territoire de l'AAPPMA voisine de Tulle.

### ► Actions juridiques

Le contentieux juridique concernant l'affaire Eyrein Industrie pour la pollution d'avril 2015 est toujours en cours. L'audience correctionnelle a eu lieu le 10 Octobre 2017 au tribunal de grande instance de Tulle. L'AAPPMA était représentée par plusieurs bénévoles à l'audience. Maître Dominique VAL était chargée de la défense des intérêts de l'AAPPMA dans cette affaire.





## SENSIBILISATION A LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

### ► Animation dans les écoles primaires du territoire

Un partenariat entre notre AAPPMA et la Maison de l'Eau et de la Pêche permet aux écoles primaires de notre territoire de bénéficier de demi-journées de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques. Ces animations sont réalisées par un animateur diplômé, M. Vincent LAROCHE qui a réalisé plusieurs animations sur le territoire cette année. Mme Josiane BOUVARD, secrétaire-adjointe de l'AAPPMA, M. Bernard CHABRERIE, trésorier de l'AAPPMA et M. Pierre CHARTIER se sont chargés de ce dossier pour le compte de l'AAPPMA.

**Ainsi sur 2017, 270 enfants du territoire ont découvert les milieux aquatiques et leur protection sur 10 classes dont deux du collège de Corrèze.**

**Nous sommes ainsi intervenus dans 100 % des établissements scolaires de notre territoire.** Nous tenons à remercier les enseignants de chacune des écoles ayant répondu favorablement à ce projet.

Une vidéo a été réalisée par l'un des bénévoles de l'association, M. Patrick FAURE, que nous tenons à remercier. Cette vidéo a été diffusée auprès des parents d'élèves et sur Internet.



**ANIMATION OFFERTE**  
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016  
Education à l'environnement des milieux aquatiques  
Interventions sur la qualité de l'eau  
Découverte de la pêche et des milieux aquatiques  
→ Interventions gratuites

L'association agréée pour la pêche et la protection des Milieux aquatiques "La Truite des Monédières" souhaite former les élèves des écoles à la protection des milieux aquatiques. Notre association vous offre **gratuitement** pour cette année scolaire une demi-journée d'animation et de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques aux cycles 1 à 6 de votre école.

Notre partenaire, la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze vous interviendra gratuitement grâce à son animateur diplômé qui se rendra dans votre école pour les milieux aquatiques environnants pour une découverte locale.

Pour tous renseignements et pour réserver votre demi-journée d'animation gratuite, vous pouvez contacter directement :

M.E.P. 19, Vincent LAROCHE  
06 31 22 91 60  
Place des Eglises BP 22 - 19100 MONÉDIÈRES - 05 51 51 96 78  
Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze - 19100 MONÉDIÈRES  
Association du Millieu de l'Eau - 19100 MONÉDIÈRES - 05 51 23 91 60

En espérant avoir le plaisir de vous compter parmi nos partenaires pour ce projet au service de la découverte des milieux aquatiques, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Le Président  
de « La Truite des Monédières »  
Renald LAROCHE

AAPPMA, La Truite des Monédières  
Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques  
19100 MONÉDIÈRES - 05 51 23 91 60



## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

### ► Réserve de pêche

Aucune réserve n'est présente sur l'AAPPMA.

### ► Gestion par bassin versant

L'AAPPMA des Monédières adhère depuis 2003 à la convention de gestion par bassins versant mise en place par la Fédération.

L'AAPPMA des Monédières fait partie du bassin Corrèze regroupant toutes les AAPPMA gestionnaires du bassin versant.

En 2017, nous avons donc participé régulièrement aux réunions du bassin Corrèze qui se tiennent à la fédération.

### ► Gestion patrimoniale

L'AAPPMA est en gestion patrimoniale et plus aucun alevinage ni déversement de poissons n'est réalisé depuis 15 ans environ.





# DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE



## AMENAGEMENTS HALIEUTIQUES

### ► Mise en place des panneaux de réglementation sur le parcours de graciation de la Dadalouze

L'AAPPMA a installé avec les bénévoles trois panneaux d'information à destination des pêcheurs sur le parcours no-kill de la Dadalouze en 2017.

## ETANGS DE LACHAUD

L'AAPPMA dispose des droits de pêche sur les étangs de Lachaud à Saint-Yrieix le Déjalat.

## ATELIER PÊCHE NATURE

L'AAPPMA ne dispose pas d'atelier pêche nature.

## MANIFESTATION HALIEUTIQUE

L'AAPPMA n'a organisé aucune manifestation halieutique en 2017.

## PARCOURS SPECIFIQUES

Un parcours de graciation est présent sur la Dadalouze depuis Mars 2017.





## COMMUNICATION

### ► Réalisation du fichier membres de l'association

En 2017, l'AAPPMA a réalisé comme tous les ans, le fichier informatique de suivi des membres de son association. Cette saisie annuelle est réalisée depuis 2008, à l'époque des deux anciennes AAPPMA.

### ► Envoi des convocations personnelles pour l'assemblée générale

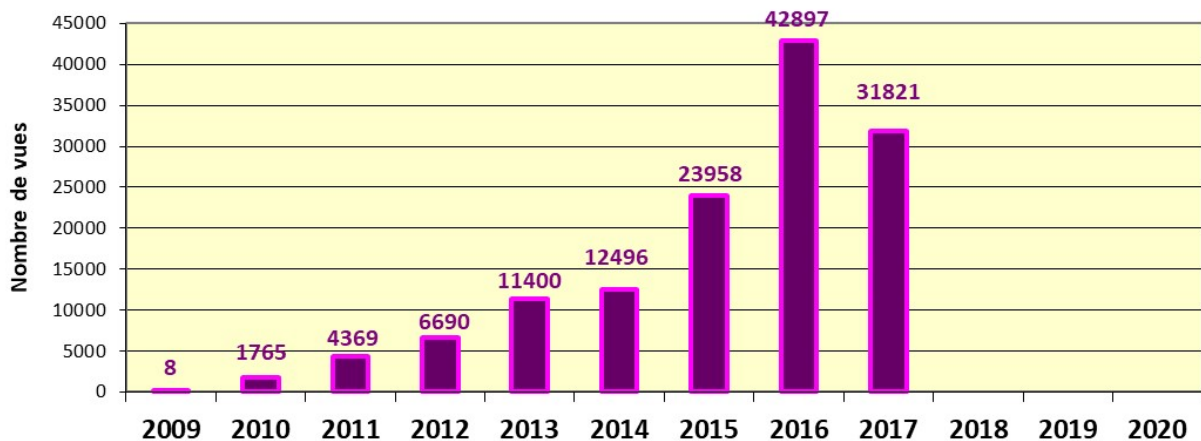
Grâce au fichier pêcheur, des convocations individuelles ont été envoyées par courrier à chaque membre, 15 jours avant l'assemblée générale en 2017.

### ► Fréquentation du site Internet et de la page Facebook

Dans l'objectif de mieux faire connaître l'association, nous avons créé en janvier 2010 un site Internet visant à présenter l'association ainsi qu'à promouvoir le loisir pêche et la protection des milieux aquatiques. Un e-mail a également été créé.

La fréquentation du site et de la page Facebook en 2017 est excellente avec près de 32 000 visites annuelles. Ce chiffre est en constante augmentation depuis le lancement du site.

Fréquentation annuelle numérique de l'AAPPMA "La Truite des Monédières"



Depuis la création, près de 220 000 pages ont été vues sur notre site Internet.



## ► Participation au salon de la Pêche à Argentat

En 2017, l'AAPPMA a été invitée par l'AAPPMA d'Argentat à leur fête annuelle de la pêche. L'AAPPMA des Monédières, représentée par le président et la secrétaire adjointe ont tenu le stand durant cette manifestation qui a permis de nouer des contacts fructueux avec des pêcheurs locaux.

## ► Pêche en Monédières 2018

Depuis 2009, l'AAPPMA réalise un bulletin d'information annuel à destination des membres et des élus intitulé "Pêche en Monédières" tiré à 1000 exemplaires.

Ce bulletin est distribué à chaque membre de l'AAPPMA et dans toutes les communes.

## ► Articles de presse

En 2017, l'AAPPMA a également communiqué à travers la presse quotidienne régionale et des bulletins communaux. Plusieurs articles ont ainsi été rédigés.



### ORLIAC-DE-BAR

## Journée pêche et poissons d'eau douce

Lundi 29 mai, les élèves de l'école d'Orliac-de-Bar ont passé une belle journée sur le thème : « les poissons d'eau douce ».

Cette animation était offerte par l'AAPPMA La Truite des Monédières (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique).

### Place à la pratique

Le matin, les élèves ont visionné un diaporama afin de mieux connaître les poissons de nos étangs et rivières, point de départ pour de nombreuses questions auxquelles Vincent Laroche, animateur-moniteur de la Maison de l'Eau et de la Pêche, a apporté des réponses pertinentes et adaptées du niveau des enfants.

L'après-midi, tous se sont retrouvés à l'étang de Meyrignac-l'Église pour une partie de pêche... Enfin de la pratique !



**AU BORD DE L'EAU.** Une belle journée au service de la connaissance du milieu aquatique à l'étang de Meyrignac-l'Église.

De nombreux poissons, perches et gardons, ont aimablement participé, mais ils ont tous été relâchés !

Les élèves et leur institutrice remercient chaleureusement Vincent Laroche pour son

enthousiasme, sa compétence et sa gentillesse.

Ils remercient également Michel Meyrignac, président de l'Amicale de l'étang de Meyrignac-l'Église et tous les sociétaires qui les ont autorisés à pêcher dans leur étang.

Et, enfin, tous ont remercié l'AAPPMA La Truite des Monédières, qui, en plus de l'animation offerte, a donné gracieusement aux enfants qui le désiraient une carte de pêche et beaucoup d'autres cadeaux. 🐟





# VIE DE L'ASSOCIATION



## RÉSEAU DE DÉPOSITAIRES ET MEMBRES

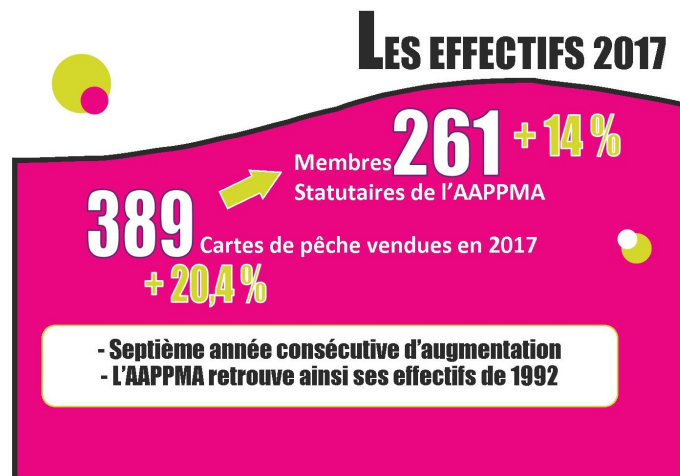
### ► Modes d'adhésion à l'AAPPMA des Monédières

L'adhésion à l'AAPPMA des Monédières se fait de deux manières :

- par Internet sur le site national [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)
- par papier dans notre réseau de dépositaires



### ► Nombre de cartes vendues en 2017 par l'association



Le nombre total de cartes vendues en 2017 est de 389 contre 323 en 2016 soit une augmentation de 20.4 %.

### ► Nombre de membres statutaires en 2017

Le nombre de membres statutaires de l'association est donc de 261 en 2017, contre 221 en 2016 soit une augmentation de près de 14 %. La dernière année où notre association a connu de tels effectifs, c'était en ... 1995 !



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA "La Truite des Monédières" s'est tenue le 02/03/2018 à la salle polyvalente de Saint-Augustin.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉUNION DE BUREAU

Le Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises en 2017 pour les décisions d'affaires courantes à l'association et le Bureau de l'AAPPMA s'est réuni à une reprise.

## BILAN FINANCIER POUR L'ANNÉE 2016

L'assemblée ordinaire de l'AAPPMA, qui s'est tenue le 02/03/2018 à la salle polyvalente de Saint-Augustin a adopté ce bilan financier qui a été contrôlé et validé par les contrôleurs aux comptes, désignés par l'assemblée générale 2017 (en remplacement des deux personnes élues lors de l'assemblée générale 2016, qui étaient démissionnaires et absente lors de cette assemblée), M. Rusterholtz et M. Brajer conformément à nos statuts.

Le bilan financier détaillé est présenté sur la page suivante.





AAPPMA DE :

AAPPMA des Monédières

OK

Rapport financier - Année 2017

Avoir de l'association au 31/12/2016 :

9553,57 €

Dépenses		Recettes		Solde
<b>Cartes de pêche</b>				
Cotisations CPMA		Total vente cartes de pêche "papier"	7753	
Cotisations fédérales	6341,24	Cartes de pêche internet (Part AAPPMA)	2460,15	
Cotisations bassins		Ristournes/vignettes halieutiques		
Vignettes halieutiques				
<b>TOTAL</b>	<b>6341,24</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10213,15</b>	<b>3871,91</b>
<b>Actions Piscicoles</b>				
Allevage <b>CARTES - 12 ANS</b>	480	Subventions - Dons		
Location étang, droit de pêche		Fédération		
Travaux piscicoles		Mairie	150	
Ecoles de pêche - animations <b>MEP</b>	1268,89	Autres	13354	
Frais de garderie	200			
Frais de vidange <b>PANNEAUX</b>	668,70			
Achat terrain ...		Autres recettes (concours, lotos...)		
Autres (concours, manifestations)	785,16			
<b>POLLUTION MONTANE</b>	182			
<b>TOTAL</b>	<b>3584,75</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28354</b>	<b>-3101,21</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Assurances	258,96	Subventions - Dons		
Frais de déplacements				
Frais administratifs <b>POSTE ADHESION</b>	621,92			
Frais financiers	73,30	Produits financiers (intérêts livrets...)	?	
Réunions ... <b>CA AG BASSIN</b>	148,65			
Autres <b>CADEAUX DEPOS ADHES</b>	1147,50			
<b>IMPRIMERIE MAUGEIN</b>	289,57			
<b>TOTAL</b>	<b>2531,30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10496,64</b>	<b>-1960,65</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>12457,29</b>	<b>Total recettes</b>	<b>10496,64</b>	

Nouvel avoir de l'AAPPMA au 31 décembre 2017 :  $9553,57 - 1960,65 = 7592,92 €$   
 (avoir 2016 + solde 2017) **AVOIR TOTAL CCP 7592,92 + CA 4739,87 = 12332,84 €**

Ces comptes ont été approuvés le :  
 par les contrôleurs aux comptes de notre AAPPMA  
 lors de notre assemblée générale du :

Signatures des contrôleurs aux comptes

Fait à **ST AUGUTIN**  
 Le Président,

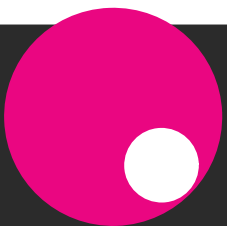
**BOUYARD MARC**

Le **21/03/2018**  
 Le trésorier, **CHABERIE B.**

M<sup>r</sup> **RUSTERHOLT 2**  
  
 M<sup>r</sup> **BRASSE**



**DIVERS**







## MAISON DE L'EAU ET DE LA PÊCHE DE LA CORREZE

Nous menons avec cette association un partenariat fructueux depuis plusieurs années, notamment au travers des pêches électriques. Afin de concrétiser et d'approfondir ce partenariat dans le futur, notamment par le biais d'une étude réalisée en commun entre les deux structures, notre association a décidé de renouveler son adhésion en tant que personne morale à la Maison de l'Eau et de la Corrèze en 2017.

## ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA FEDERATION DE PÊCHE DE LA CORREZE

Notre AAPPMA a eu l'honneur d'organiser l'assemblée générale annuelle de la Fédération de Pêche qui s'est tenue à Eyrein le 29/04. Les bénévoles se sont mobilisés pour assurer l'organisation de cette journée en présence de 130 personnes représentant les autres AAPPMA du département.







**Pour plus de renseignements :**

**Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Monédières**

Mairie 19800 CORREZE

[www.pechemonedieres.fr](http://www.pechemonedieres.fr)

[peche.monedieres@gmail.com](mailto:peche.monedieres@gmail.com)